

■ **Sage Sesam (Romandie) S.A.**, à Genève, fournir toutes études, services et conseils en vue du choix, etc. (FOSC du 30.06.2003, p. 8). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société 'Sage Sesam Ltd', à Baar, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 147 du 05.01.2004
(02062496 / CH-660.0.203.979-4)